



COMMUNIQUÉ

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

SUIVI DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE – NOUVEAU DÉCRET

Le 23 mars 2020, le gouvernement a adopté un nouveau décret qui resserre les mesures prises pour protéger la santé publique. L'approche à préconiser reste encore, à ce jour, la collaboration et la coopération de la population aux mesures gouvernementales prises en lien avec la COVID-19.

Le ministère de la Sécurité publique demande aux policiers de demeurer vigilants et de continuer à **sensibiliser la population** au respect des mesures.

Suite au nouveau décret, il est maintenant **interdit de se rassembler à l'intérieur et à l'extérieur**. Un rassemblement implique deux personnes ou plus. Mais, il y a des exceptions pour les rassemblements avec, si possible, deux mètres de distances entre les gens.

- Dans les circonstances suivantes;
 - Les milieux de travail ou lieux où l'on peut recevoir un service qui n'a pas été interdit. (à titre d'exemple, les épiceries, les services de garde, les garages et postes d'essence, etc.)
 - Les moyens de transport (voiture, autobus, trains, bateaux, etc.)
- Précision pour les résidences privées, sont permis :
 - Les rassemblements entre occupants de la résidence privée (exemple: les membres d'une famille ayant le même lieu de résidence)
 - Les individus offrant un service ou un soutien aux occupants immédiats (exemple: gardien pour les enfants, infirmières ou personnel médical, plombier, l'électricien, personnel d'entretien ménager, etc.) devront, si possible, respecter deux mètres de distances entre chaque personne.
- Précision pour les rassemblements extérieurs : **certains parcs sont fermés dans les villes**.
 - Exceptions : terrain de maison, rues et trottoirs, files d'attente de commerces, etc. Avoir une distance de deux mètres entre les personnes.

Prendre note qu'à compter du 25 mars 00h01, les entreprises et commerces seront fermés, saufs les services essentiels, la volonté du gouvernement étant de mettre le Québec sur pause jusqu'au 14 avril 2020.

La Régie encourage les citoyens à respecter les consignes émises par le gouvernement. Son personnel reste attentif à la situation.